

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION 2011

### EMPLACEMENT, CARAVANE, MOBIL-HOME, YOURTE ET CABANE EN L'AIR

**Pour réserver :** Camping des Chevrets La Guimorais, 35350 Saint Coulomb  
Tel. 02.99.89.01.90 / Fax. 02 99 89.01.90

[contact@campingdeschevrets.fr](mailto:contact@campingdeschevrets.fr) / [www.campingdeschevrets.fr](http://www.campingdeschevrets.fr)

#### **REGLEMENT :**

Le fait de séjourner sur le camping implique **l'acceptation du règlement intérieur** (affiché à l'accueil). Tout manquement grave entraîne l'expulsion immédiatement.

Les visiteurs sont admis à titre payant durant la journée après s'être présentés à la réception.

Deux animaux (sauf chiens de première catégorie) par location sont admis à titre payant au camping et doivent être tatoués, vaccinés et toujours tenus en laisse excepté dans la cabane. Il est interdit de les laisser seuls à l'intérieur et à l'extérieur. Le ramassage des déjections est exigé. (sacs à l'accueil et gratuit)

#### **ACCES :**

Chaque emplacement prévoit le stationnement d'un véhicule, s'il y a un 2<sup>ème</sup> véhicule il devra être laissé sur le parking du camping. Il est strictement interdit de stationner dans les allées du camping pour des raisons de sécurité.

Un badge magnétique pour les barrières, vous sera remis à l'accueil à votre arrivée.

#### **TARIFS :**

Nos prix comprennent l'accès aux différentes structures : aires de jeux, tables de ping-pong, aires de boules, terrain multisports.

Dès réception du règlement dans les 7 jours suivant votre demande, vous recevrez un courrier sur lequel figureront la confirmation de votre réservation, le montant reçu de votre acompte et le reste du montant du. Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 15 jours.

Un **DEPOT DE GARANTIE de 500 €** sera versé par chèque ou emprunte bancaire à l'arrivée. Il vous sera restitué lors de votre départ. Le **solde est à versé 1 mois avant l'arrivée** pour toutes les locations sauf le camping (solde à verser au plus tard la veille du départ).

#### **MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS :**

• Virement bancaire : SARL CAMPING DES CHEVRETS LA GUIMORAIS 35350 ST COULOMB

Domiciliation : SOCIETE GENERALE ST MALO ROCABEY

RIB : 30003 01718 00020550872 80

IBAN : FR76 30003 01718 00020550872 80

• Chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Camping des Chevrets (comptes français uniquement).

• Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa

• Chèques Vacances

Attention : il est impératif d'indiquer la référence de votre réservation avec votre paiement.

#### **HORAIRES :**

Passé l'heure d'arrivée, un **gardien de sécurité prendra le relais**. Pour le contacter il vous suffit de composer le n° de l'accueil(02.99.89.01.90) et votre appel sera directement transféré sur le portable du gardien.

#### **LITIGE :**

La location et la parcelle doivent être laissées en parfait état de propreté ; le nettoyage est à la charge du locataire. Possibilité de choisir le **forfait ménage** (60€ pour les mobil-homes et au temps passé pour les yourtes et caravane).

Au départ, si un état des lieux contradictoire avec celui rempli à l'arrivée, c'est à dire la vérification de l'inventaire et de la propreté de la location, est établi par le personnel du camping pour une raison de propreté douteuse ou de dégâts constatés ; des frais de réparation ou de ménage pourront vous être facturés et seront déduits directement du dépôt de garantie.

En cas de déclaration inexacte du locataire, (nombre de personnes différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu) la correction tarifaire sera faite immédiatement.

#### **OBJETS DE VALEUR :**

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements.

#### **RECLAMATION :**

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

**En cas d'ANNULATION :**

<b>&gt; à 15 jours avant le début du séjour</b> > at 15 days before your stay > Mehr als 2 wochen vor dem Aufenthalt	<b>Remboursement 50 %</b> Refund 50 % 50% der Mietgebühren
<b>&lt; à 15 jours avant le début du séjour</b> < at 15 days before your stay < Weniger als 2 wochen vor dem Aufenthalt	<b>Aucun remboursement</b> No reservation will be refunded Die Kauton wird nicht zurückerstattet

Une assurance annulation peut vous être proposée en plus.  
 Voir Bon de souscription à remplir à la fin du document.

**2-CLAUSES PARTICULIÈRES POUR LES EMPLACEMENTS**

Le camping accepte la réservation d'emplacement afin de garantir à sa clientèle une place pour le jour de son arrivée sans frais supplémentaire mais avec le versement d'un acompte déductible du montant du séjour.

**ARRIVEE** à partir de 14 heures et jusqu'à 19h30.  
**DEPART** avant 12 heures.

Le solde du séjour sera à régler au plus tard la veille du départ.

**3-CLAUSES PARTICULIÈRES LOCATION MOBIL-HOME**

Le prix de la location inclut l'eau, l'électricité et le gaz. Les draps sont fournis dans la location du mobil-home. Le locataire peut à tout moment venir à la réception chercher de nouveaux draps.

**CAPACITE :**  
 Un mobil-home peut accueillir **6 personnes maximum**.  
 Cas particuliers nous contacter

Certains mobil-homes permettent la mise en place d'un lit bébé dans la chambre des parents. (nous contacter) et possibilité de louer un lit bébé à la réception (sous réservation uniquement).

**ARRIVEE** à partir de 16heures et jusqu'à 19h30.  
**DEPART** avant 12 heures.

**4-CLAUSES PARTICULIÈRES LOCATION YOURTE ET CARAVANE**

Les draps ne sont pas fournis dans la location de la yourte et de la caravane. Possibilité de louer des draps : 15€/lit. Possibilité de louer un lit bébé à la réception (sous réservation uniquement)

**ARRIVEE** à partir de 14heures et jusqu'à 19h30.  
**DEPART** avant 12 heures.

**CAPACITE :**  
 Le nombre de personnes ne doit en aucun cas dépasser le nombre de personnes autorisé soit **5 personnes maximum dans la yourte** et **3 maximum dans la caravane**.

**5-CLAUSES PARTICULIÈRES LOCATION CABANE**

**Les animaux sont interdits.**

**REGLEMENT :**

Montant du séjour à verser en intégralité à la réservation 1 mois avant l'arrivée.

**ARRIVEE** à partir de 14heures et jusqu'à 19h30.  
**DEPART** avant 12 heures.

**CAPACITE :**

Le nombre **maximum de personnes est de 2 adultes et 1 enfant** (+de 3ans). Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

**GARANTIES « SPECIALE CABANES » :** Compte tenu de la spécificité de cet hébergement, une garantie annulation spécifique est comprise dans le prix de la location

Dans tous les cas, la garantie annulation\* ne sera pas remboursée.

\*forfait de 2€ par cabane quelle que soit la durée de votre séjour.

Celle-ci vous couvrira pour les clauses précisées ci-dessous :

**a - Modification ou annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée :**

En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès la garantie spécifique cabane vous remboursera l'intégralité de votre règlement.

Pour tout séjour annulé de plus de 30 jours avant la date d'arrivée, et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 60% du montant.

Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise au Camping des Chevrets.

**b - Modification ou annulation de séjour par Le Camping des Chevrets AVANT votre arrivée :**

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour en cabane à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

- Modification ou annulation de séjour par le client AVANT votre arrivée : En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de votre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer et seulement dans ce contexte météorologique particulier, nous vous proposerons le report de votre séjour en cabane à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

**c - Modification ou annulation de séjour par le camping des Chevrets SUR SITE :**

En cas d'alerte météo Orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre nuit en cabane, pour des raisons de sécurité.

Un relogement dans d'autres types hébergements vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément.

Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Uniquement si nous n'avons pas de solution de relogement disponible, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée (garantie annulation déduite) ou un report de date vous sera proposé, dans les 12 mois courants.

**d - Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE :** dans le cas d'un refus d'accéder à votre cabane (peur, vertige...), un relogement dans d'autres types hébergements vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément.

Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

**TARIFS :**

Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises.

**ENFANTS = à partir de 3 ans**

**CONDITIONS PARTICULIERES :**

Le Camping des Chevrets propose un hébergement atypique, sans eau ni électricité. Il ne pourra se tenir responsable d'un départ anticipé pour cause de froid, humidité, ou autres raisons liées au confort. Le client se doit de se munir de vêtements adéquats et couverture supplémentaire si nécessaire

**LITIGE :**

En cas de litige, seule la compétence du Tribunal de Saint-Malo est reconnue.

Un livre d'or est à votre disposition dans la cabane, afin de recueillir vos impressions.

**Assurance annulation / Demande de souscription  
Cancellation insurance / application form**

**Coordonnées de l'assuré (Details the insured)**

Nom (last name) : ..... Prénom (first name) : .....  
 Adresse (address) : .....  
 Ville (town) : ..... Code postal (post code) : .....  
 Tel. Domicile (home phone N°) : .....  
 E-mail : .....

**Votre séjour (your stay)**

Date d'arrivée (arrival date) : .../.../... Date de départ (returning date) : .../.../...  
 Date de souscription (subscription date) : .../.../...  
 Lieu de séjour / Destination : CAMPING DES CHEVRETS

**Cotisation pour un séjour d'une semaine (premium for 1 week) :**

**9€ x nombre de semaines de location : .....**

**Cotisation pour un week-end (premium for a week-end) :**

**5 € x nombre de week-ends : .....**

**Paiement (payment) :**

- Par chèque bancaire à joindre avec ce document à l'ordre de ADELIE ASSURANCES  
 By cheque issued by french banks only and to be joint with this form. Payable to ADELIE ASSURANCES

DOCUMENT A ENVOYER A ( Document to be sent to) :

ADELIE ASSURANCES 25 Boulevard des Talards 35400 Saint Malo  
 RCS 521693374 – Orias 10056862  
 Tel. 02.99.20.31.90 / Fax. 02.99.20.31.99

VOS GARANTIES (Your covers)	LIMITE DE GARANTIES (limitation of covers)	FRANCHISE (excess)
Frais d'annulation remboursés en cas de : -Décès ou incapacité temporaire ou permanente. -Dommages matériels grave à votre résidence. -Complication de grossesse -Dommages graves à votre véhicule. -Accident ou panne de votre moyen de transport. -Votre licenciement économique. -L'obtention d'un emploi. -Votre convocation à un examen de rattrapage ..... -Suite à une émeute, un attentat ou un acte de terrorisme survenant à l'étranger sur les lieux de destination ou de séjour. -Suite à une catastrophe naturelle survenant à l'étranger sur les lieux de destination ou de séjour. -Suite à un autre événement aléatoire.	Remboursement des frais d'annulation après application du barème prévu aux conditions de vente du camping d'accueil. Dans la limite de 6500 € par personne assurée et de 32000€ par événement.	30 € par personne assurée            ..... 20% du montant des frais d'annulation garanti avec un minimum de 150 €. 30 € par personne assurée quand le pris du voyage est inférieur à 150 €.

### Assurance annulation

Vous vous apprêtez à réserver vos prochaines vacances ne location ? N'oubliez pas de souscrire à notre assurance annulation !

En cas d'annulation de votre séjour et sous réserve de respecter les différentes conditions énumérées ci dessous, le montant de votre séjour (s'il a été réglé) vous sera remboursé.

Pour être recevable, la notification d'annulation devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours suivants l'événement entraînant l'annulation (des justificatifs seront joints).

La garantie annulation assure le remboursement du prix contractuel de location en complément des frais d'annulation appliqués par le CAMPING DES CHEVRETS, selon le barème suivant :

- De la réservation à 15 jours du départ : remboursement de 50% du prix du séjour.
- De 14 jours à la date du départ : Remboursement de 100% du prix du voyage.

Les évènements couverts par la garantie annulation sont (liste exhaustive) :

- Décès, incapacité permanente de vous-même, de votre conjoint ou concubin, vos ascendants, descendants, frères et sœurs.
- Dommages matériels grave atteignant votre résidence principale ou secondaire, votre exploitation agricole ou vos locaux professionnels si vous êtes artisan, dirigeant d'entreprise ou si vous exercer une profession libérale.
- Licenciement économique de vous même ou de votre conjoint.
- L'obtention d'un emploi de salarié ou d'un stage rémunéré.
- Votre convocation à un examen de rattrapage dans le cadre d'études supérieures.
- Dommages graves à votre véhicule survenant dans les 48 heures précédant votre départ.
- Un accident ou une panne de votre moyen de transport.
- Une émeute, un attentat ou un acte de terrorisme survenant à l'étranger, dans la ou les villes de destination du séjour.
- Une catastrophe naturelle survenant à l'étranger, dans la ou les villes de destination ou de séjour.
- Un autre événement aléatoire, quel qu'il soit, constituant un obstacle immédiat, réel et sérieux empêchant votre départ et/ ou l'exercice des activités prévues pendant votre voyage.